

(1) TVA à 20%
(2) Les honoraires peuvent être fixés en pourcentage avec précision de l'assiette de calcul ou forfaitairement
(3) Négociation de location, rédaction de bail comprise



AGIR POUR LE COMMERCE

VENTES

LOCATIONS

PRESTATIONS	HONORAIRES (1)(2)
VENTES SANS EXCLUSIVITES	
Fonds de commerce	• Forfait 5000€ HT de 0 à 100 000€ • 10% HT > à 100 001€
Terrains	• 10% HT
Droit au bail	• 10% HT + 10% HT d'un an de loyer
Locaux commerciaux (murs)	• 12% TTC jusqu'à 100 000 € • 8% TTC de 100 000 € à 300 000 €
Parts sociales SCI	• 7% TTC de 300 000 € à 700 000 €
Autres ventes	• 6% TTC > à 700 001€
VENTES AVEC EXCLUSIVITES	
Tous types	• 8% TTC jusqu'à 100 000 € • 7% TTC jusqu'à 300 000 € • 6% TTC de 300 000 € à 700 000 € • 5% TTC > à 700 001€
AVIS DE VALEUR SIMPLE — 250€ HT	

PRESTATIONS	HONORAIRES (1)(2)
PRESTATIONS PARTICULIERES	
Etat des lieux	• 150 € HT sur département 66
Négociation sans exclusivité(3)	• 20% HT + TVA du loyer annuel, partagées entre bailleur et preneur
Négociation sans exclusivité avec démarchage	• 15% HT à la charge du preneur
Négociation avec exclusivité(3)	• 10% HT + TVA du loyer annuel, à la charge du preneur avec un minimum de 600€ HT
Avenant au bail	• 250€ HT
Résiliation de bail	• 300€ HT + 125 € enregistrement
Rédaction de bail (simple)	• 700 € HT
Renouvellement de bail	• 600 € HT
Renouvellement de bail dérogatoire	• 300 € HT
Rédaction de Licence III et IV	• 800 € HT
Cession de bail	• 1 100 € HT
Rédaction de droit au bail	• 1 500 € HT
Rédaction de fonds de commerce	• 1 900 € HT pour mandat avec honoraires de commercialisation • 2500€ HT sans négociation du cabinet ACTIPRO jusqu'à 100 000€ • 3% HT du prix de vente si > à 100 001€